ÉCOLE AUX MILLE-RESSOURCES SAINT-ALPHONSE

RAPPORT **ANNUEL 2020-2021**
du Conseil d'établissement

Centre de services scolaire René-Lévesque
Québec

Mot de la présidente du conseil d'établissement

Bonjour,

Et oui, la pandémie est encore venue teinter l'année scolaire 2020-2021 en apportant avec elle son lot de haut et de bas.

Vous avez su tricoter avec toutes ces mesures tout en gardant entête le bien-être de nos enfants.

Je voudrais remercier tout le personnel qui gravite autour de notre belle école. C'est grâce à chacun de vous que notre milieu est vivant.

Je termine présentement ma 8e année au sein du comité. J'ai porté plusieurs chapeaux au fil des ans. Je crois que j'ai rempli pleinement mes mandats. J'ai su innover. J'ai crée de nouveaux projets, je me suis amusée. J'ai tout fait cela avec amour et le plus beau, j'ai vu la belle jeunesse grandir en beauté et c'est un peu grâce à vous, le personnel scolaire.

Tout cet engagement m'a personnellement fait évoluer dans la vie. J'ai beaucoup appris en siégeant sur un Conseil d'établissement.

Aujourd'hui, je tourne la page. C'est un chapitre de ma vie, mais je laisse ma place et je sais que d'autres parents engagés et fiers de leur école pourront comme moi faire la différence.

Geneviève Goulet

Présidente

Présentation des membres du conseil d’établissement

Présidente	Goulet, Geneviève
Représentante au comité de parents	Poirier, Marie-Andrée
Représentantes des parents	Bourdages, Milaine
Membre de la communauté	Aucun
Représentantes des enseignantes :	Delarosbil, Céline
	Poirier, Lisanne
Représentante du personnel de soutien :	Cormier, Nicole
Directeur d’école :	Normandeau, Maryse

Toutes les rencontres du conseil d'établissement ont eu lieu par rencontre Teams pour 2020-2021.

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée en présentiel (permis par la Santé public à ce moment) le 15 septembre 2020 au gymnase de l'école aux Mille-Ressources à 19 h.

Voici les dates des séances ordinaires tenues à 19 h par Teams:

le mardi	20 octobre 2020
le mardi	24 novembre 2020
le mardi	9 février 2021
le mardi	13 avril 2021
le mardi	1er juin 2021

En plus d'être affiché sur le site de l'école aux Mille-Ressources à l'onglet « Nouvelles du Conseil d'établissement », les ordres du jour sont envoyés par courriel à tous les parents. À leur demande, nous leur envoyons le lien Teams.

Les procès-verbaux sont aussi disponibles sur cet onglet.

Au total : 5 séances régulières par Teams

Calendrier des rencontres

Socialisation

Visite de la polyvalente aux Quatre-Vents de Bonaventure

Maison des jeunes

Carnaval

Culturel

Salle de spectacles de New Richmond: Le trésor

Salle de spectacles de New Richmond: À deux roues

Salle de spectacles de New Richmond Je suis William

Visite au Bio-Parc

Agent de la Faune pour 5e-6e

École en réseau

Habiletés sociales

Faits saillants par bulle/classe

RÉALISATIONS FAITES PAR BULLE-CLASSE

Soutien à l'élève

Semaine de sécurité en autobus

Semaine de la persévérance scolaire

Naturaliste -5e-6e année

Suivi dentaire

Éducation à la sexualité

Installation de désinfection

à chaque entrée des locaux

Distribution de masques

Maintien des bulles/classse

Sportif

Randonnées en raquettes

Patinage au centre sportif de St-Alphonse

Randonnée en ski de fond

Achat d'articles pour la cour d'école

Olympiades d'hiver

Olympiades d'été

Levées de fonds

Aucune

Faits saillants

PRIMAIRE

PROJET ÉDUCATIF D'UNE ÉCOLE

MISSION

L'école aux Mille-Ressources a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VISION

L'école aux Mille-Ressources est un milieu dynamique et inspirant où le personnel, les élèves et la communauté sont engagés pour permettre à tous les élèves de vivre des réussites.

VALEURS

Le respect

L'épanouissement

La solidarité

BREF CONTEXTE ET ENJEUX

L'école aux Mille-Ressources est située dans la municipalité de St- Alphonse avec une population d'environ 707 habitants. Elle est considérée comme étant une école située en milieu défavorisé (rang décile 8).

Le personnel de l'école est stable avec cinq enseignantes. Compte cinq classes, une maternelle 4 ans (9 élèves) et 5 ans (5 élèves), une classe de 1re (9), une classe de 2e année (13), une classe de 3e (2) et 4e année (9) et une classe de 5e (4) et 6e année (11). Afin d'échanger sur les pratiques éducatives efficaces, les enseignantes de l'école rencontrent les enseignantes de l'école Cap Beau-Soleil de Caplan quatre fois par année pour la littératie. Nous utilisons certains arrêts flottants pour permettre la concertation en équipe.

La clientèle de l'école aux Mille-Ressources se dénombre à 49 élèves au primaire et 14 élèves au préscolaire. Une enseignante ,orthopédagogue, axe sur l'accompagnement pédagogique en sous-groupe et en classe régulière. Nous avons deux techniciennes en éducation spécialisée à 26 h, une autre à 10 h ainsi qu'une préposée au préscolaire à 15 h. Notre école offre le service de garde. Les autres services complémentaires, tels que la psychologie, l'orthophonie, la psychoéducation, conseillère en orientation, l'infirmière, une ergothérapeute, un animateur de vie spirituelle et communautaire s'associent à l'équipe pour mettre en place des moyens qui visent à soutenir les enseignantes afin de répondre aux besoins des élèves qui ont des besoins particuliers.

Le nombre d'élèves par classe permet des approches pédagogiques plus personnalisées et différenciées. De beaux projets ont vu le jour et nous remarquons une belle ouverture.

Enjeu 1 : Augmentation du taux de réussite des élèves.

Enjeu 2 : Développement global de l'élève dans un environnement sain et stimulant.

CONTRIBUTION DE l'ÉCOLE AU PEVR D'ICI 2022: ENJEU 1 : LITTÉRATIE

Le maintien et l'enrichissement des pratiques actuelles de prévention en littératie au préscolaire et le 1er cycle.

La poursuite du développement des pratiques efficaces à chacun des cycles.

ÉCOLE ENJEU 1 : La réussite des élèves en français compréhension

Orientation : Améliorer la réussite des élèves en français compréhension.

Objectif 1 : Augmenter, à tous les niveaux, du nombre d'élèves qui, en fin d'année, présentent un résultat de 66% et plus en français compréhension.

Indicateur : Le nombre des élèves qui, en fin d'année, présentent un résultat de 66 % en français compréhension.

Situation de départ : Le nombre d'élèves par niveau (des élèves ayant terminé avec 66% et plus) en juin 2018.

1re année :	100%	2e année : 100%	3e année : 100%
4e année :	100%	5e année : 100%	6e année : 100%

Cible visée : D'ici 2022, chaque classe de l'école présentera en fin d'année, un taux d'élève de 90% ayant obtenu 66 % en français compréhension.

CONTRIBUTION DE l'ÉCOLE AU PEVR D'ICI 2022: ENJEU 2 : DÉVELOPPEMENT GLOBAL
1-Intégrer les domaines généraux de formation dans la planification des situations d'apprentissage.
2-Intégrer 60 minutes d'activité physique par jour pour les élèves.

ÉCOLE ENJEU 2 : Développement global de l'élève dans un environnement sain et stimulant

Orientation : Intégrer les domaines généraux de formation dans la planification des apprentissages

Objectif: Identifier les domaines généraux de formation qu`ils développent chez les élèves à travers les situations d'apprentissage proposées.

Indicateur: Nommer les domaines généraux de formation à partir d'exemples concrets.

Situation de départ : Prendre conscience que les domaines généraux de formation font partie des situations d'apprentissage proposés.

Cible visée : D'ici 2022, les domaines généraux de formation feront partie de la planification des apprentissages pour tous les enseignants de l'école.

CONTRIBUTION DE l'ÉCOLE AU PEVR D'ICI 2022: ENJEU 3 : DIPLOMATION ET QUALIFICATION

1-Mettre en place des approches pédagogiques variées et efficaces en classe.
2-Identifier les élèves à risque de décrochage et mettre en place les pratiques efficaces pour soutenir leur persévérance.
3-Mettre en place des CAP pour soutenir la réussite des élèves.

L'ÉCOLE, SON MILIEU ET SES ÉLÈVES

Les autres services complémentaires, tels que la psychologie, l'orthophonie, L'ergothérapie, la psychoéducation, l'école orientante, l'animation de vie spirituelle et communautaire, s'associent à l'équipe pour mettre en place des solutions qui permettront la réussite de tous.

Le Centre de santé et des services sociaux de la Baie-des-Chaleurs soutient l'école par ses services en santé dentaire, du dépistage en santé et suivi en interventions sociales.

La bibliothèque municipale a été inaugurée dans l'école en 2009 et les élèves s'y rendent régulièrement.

Un nouveau local de pauses est disponible pour certains élèves.

L'aménagement du local de l'orthopédagogue et l'achat d'un nouveau TBI a été réalisé.

ENGAGEMENT COLLABORATION ACCOMPLISSEMENT
imaginons demain

MANDAT ET RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

(Référence sur l'instruction publique)

Le conseil d'établissement adopte :

- Le rapport annuel (article 82)
- Le budget annuel de l'école aux Mille-Ressources (article 95)
- Le projet éducatif (article 74)
- Budget de fonctionnement du C.E. (article 66)
- Règles de la régie interne (article 67)
- Les procès-verbaux (article 69)
- Plan de lutte sur l'intimidation et la violence

Le conseil d'établissement approuve diverses politiques, règles, modalités et programmes relatifs à l'organisation de l'établissement :

- Temps alloué à chaque matière (article 86)
- Programme des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école (article 87)
- Mise en place de services complémentaires et particuliers (article 88)
- Convention de gestion et de réussite
- Règles de conduite et mesures de sécurité (protocole d'intimidation)
- Utilisation des locaux et immeubles (art. 93)

Tous les membres du Conseil ont suivi la nouvelle formation.

MANDAT ET RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (SUITE)

Le conseil d'établissement a la responsabilité de produire un rapport annuel pour informer les parents, la commission scolaire et la communauté des services offerts et rendre compte de leur qualité.

Le conseil d'établissement doit approuver le plan de réussite de l'établissement (article 75). Il doit également rendre compte de l'évaluation de la réalisation de la Convention du réussite. Il appuie le CSSRL et l'école dans la réalisation d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

La déléguée au comité de parents, madame Marie-Andrée Poirier, a bien rempli sa tâche. Nous avons été informé régulièrement des nombreux sujets concernant l'ensemble du CSS et du Ministère

(loi 86).

Budget 2020-2021

État de compte du conseil d’établissement

Conseil d’établissement (5132)

Revenus

Budget 2020-2021	600$		
Remerciements (cadeaux)		427$	
Balance au 30 juin 2021			173,$

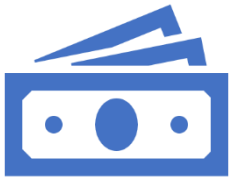

Budget 2020-2021

- État de compte du conseil d'établissement (suite)
- OPP (79100)
- Revenus
- Montant 2020-2021

• Total		Revenus:	2 530 $
• Dépenses			
• Photos des finissants 2020	103,44 $	Dépenses:	698,90 $
• Bûches de Noël	90,99 $		
• Sports Inter	145,95 $		
• Chandails des finissants	123,83$		
• Albums (cadeaux aux finissants)	181,79 $		
• Photos des finissants 2021	26,43$		
• Dollorama (fête des finissants)	23,05$		
• Maxi (fête des finissants)	33,00$		
• Remboursement TPS,TVQ	-29,58$		

- Balance au 30 juin 2021 1 831,10 $

229 Aux Mille- Ressources au 30 juin 2021

Champ d'activité	Dépenses			Revenus			Solde
	Budget	Réel	Solde	Budget	Réel	Solde	
11 Education prescolaire	2 458	2 294	164				164
12 Enseignement primaire	39 867	13 270	26 597	1 557	1 833	276	26 873
21 Gestion ecoles et centres	4 500	3 336	1 164		75	75	1 239
22 Moyens d'enseignement	1 617	1 245	372				372
23 Services complementaires	25 568	15 499	10 069				10 069
24 Serv. pedag. form. d'appoint	4 500		4 500				4 500
26 Perf. enseignant, soutien ens.	2 280	1 765	515				515
27 Activité sport.cult.sociale	8 501	8 277	224				224
34 Transport scolaire	2 500	1 147	1 353				1 353
36 Services de garde	55 145	53 886	1 259				1 259
51 Commissaires et comités	600		600				600
61 Entretien, amort.biens meubles		2 823	-2 823				-2 823
62 Conservation, amort. immeubles		48	-48				-48
63 Entretien menager				231		-231	-231
73 Projets speciaux	3 560	1 133	2 427		2 000	2 000	4 427
79 Activites extrascolaires		699	-699	1 217	4 295	3 078	2 379
80 Revenus generaux				148 091	155 929	7 838	7 838
Totaux :	151 096	105 421	45 675	151 096	164 131	13 035	58 710

Un an et demi déjà que la pandémie touche le monde entier et je me dois de féliciter tous les acteurs qui gravitent autour de l'école. Le personnel, les conducteurs d'autobus, les parents, les partenaires et les élèves, tout ce beau monde ont fourni les efforts nécessaires afin que les élèves aient une année scolaire la moins perturbante possible. Je salue la capacité d'adaptation de tous.

Grâce à l'excellent travail de tous, encore une fois cette année, aucun acte de violence ou d'intimidation tels que décrit dans la loi 56, n'a été déclaré à l'école. Les situations de conflits ont rapidement été réglées par le personnel attentionné et expérimenté. Afin de soutenir l'équipe dans des situations plus complexes, en plus de l'équipe habituelle des services complémentaires composée d'une psychologue, d'une orthophoniste et d'une psychoéducatrice, nous avons pu bénéficier du soutien d'une ergothérapeute.

La pandémie n'a pas ralenti le dynamisme de l'équipe, en voici quelques exemples : Enseignement des habiletés sociales en classe, les Olympiades d'hiver, la marche du Grand Défi Pierre-Lavoie, un carnaval réinventé selon le contexte épidémiologique, des journées thématiques, l'ajout de matériel et de jeux pour les récréations, des récréations animées par de la musique, la présentation à toute l'école d'une pièce de théâtre et d'un spectacle de musique fait par les élèves. S'ajoute également à cette liste, une sortie culturelle par cycle du primaire.

Un grand merci au conseil d'établissement pour votre dévouement et votre soutien, sans vous, nos idées tomberaient quelques fois à l'eau. Un merci particulier à Mme Geneviève Goulet qui vit son dernier CÉ au primaire et qui a œuvré auprès de l'école pendant de nombreuses années.

Merci à tous, et vous êtes les bienvenus dans votre école pour vous impliquer au sein du Conseil d'établissement.

Maryse Normandeau

Directrice

Résolution # CEt-20-21-29